

SEUL À LA MAISON :

Votre enfant est-il prêt ?



Pour un parent, il arrive un moment où il faut évaluer si son enfant est assez âgé, mature et apte physiquement à rester seul chez lui.

Il n'est pas simple de déterminer quand votre enfant peut rester sans surveillance à la maison. Vous connaissez votre enfant mieux que quiconque. Nous avons donc préparé un guide pour vous aider, vous et votre enfant, à décider si le moment est venu d'assumer avec enthousiasme cette nouvelle responsabilité.

Action for Children



Facteurs à prendre en considération



Volonté : tenez compte de la confiance de votre enfant, de son niveau de confort et de sa volonté de rester seul à la maison.

Sécurité : tenez compte de la sécurité dans votre voisinage.

Responsabilité : votre enfant respecte-t-il les règles, prend-il les bonnes décisions et comprend-il que ses choix ont des conséquences positives et négatives ?

Durée : réfléchissez à la durée et à la fréquence des situations où votre enfant sera seul à la maison. Votre enfant connaît-il votre numéro de téléphone et sait-il utiliser un téléphone ?

Distance : est-il possible de vous joindre, vous ou un(e) adulte de confiance, et de revenir rapidement chez vous en cas d'urgence ?

Check-list de préparation

Questions à poser

	oui	non
Votre enfant sait-il verrouiller et déverrouiller les portes ?		
Votre enfant connaît-il votre numéro de téléphone et sait-il utiliser un téléphone ?		
Votre enfant sait-il lire, lire l'heure et suivre des consignes ?		
Votre enfant sait-il quand et comment appeler les secours (le 911) et donner ses nom, adresse et numéro de téléphone en cas d'urgence ?		
Votre enfant a-t-il l'habitude de prendre de bonnes décisions et de trouver des solutions par lui-même ?		
Votre enfant connaît-il les règles de sécurité de base et sait-il comment réagir (premiers secours, alertes météo, plan d'évacuation du domicile) ?		

L'État de l'Ohio ne stipule pas l'âge légal auquel un enfant peut rester sans surveillance à la maison. Les experts suggèrent qu'un enfant ne doit pas être laissé sans surveillance avant l'âge de 12 ans.

Astuces pour réussir



Règles : avec votre enfant, élaborer des règles faciles à comprendre et à suivre :

- Fixez une heure pour que votre enfant vous appelle et donne de ses nouvelles chaque jour
- Décidez s'il est autorisé à sortir ou à recevoir des amis à la maison
- Expliquez-lui comment et quand répondre à la porte ou au téléphone en toute sécurité
- Expliquez-lui qui il doit appeler ou ce qu'il doit faire en cas de problème



Routines : établissez un emploi du temps organisé que votre enfant pourra respecter au quotidien :

- Fixez l'heure à laquelle votre enfant doit vous contacter à son retour à la maison
- Préparez des collations ou des repas équilibrés qu'il pourra consommer sans cuisiner
- Mettez en place un emploi du temps précisant ce qui doit être fait à la maison (devoirs, tâches ménagères, temps d'écran, internet etc.)

Entraînement : comme pour toute nouvelle compétence, il est important de vous exercer avec votre enfant avant de le laisser sans surveillance pendant un certain temps :

- Présentez à votre enfant des exemples de situations susceptibles de se produire quand vous le laissez seul à la maison. Cela l'aidera à prendre confiance en lui et à comprendre vos attentes.
- Faites des essais en le laissant seul quelques instants (pour faire une course rapide, aller chez un voisin). Prolongez progressivement votre absence jusqu'à ce que vous ayez tous les deux la certitude qu'il est prêt.
- Programmez les numéros importants sur les touches rapides du téléphone que votre enfant utilisera et entraînez-le à passer ces appels correctement et au bon moment.



MES CONTACTS :

Mes coordonnées (détails importants sur mon adresse) :

ADRESSE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE REMARQUES

Numéros importants (maman, papa, tante, oncle, grands-parents) :

NOM

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE REMARQUES

Contacts d'urgence (voisins, amis, services d'urgence) :

NOM

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE REMARQUES

Si vous décidez que votre enfant n'est pas prêt à rester seul à la maison, nous pouvons vous aider. Contactez-nous. Nos conseillers peuvent vous aider, par téléphone ou sur Internet, à trouver un service de garde et d'apprentissage préscolaire pour votre enfant. Ce service est GRATUIT !

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Téléphone : 614 224 0222

Email : childcareresources@actionforchildren.org

Consultez : www.actionforchildren.org



Action for Children



Franklin County
Board of Commissioners
**JOB & FAMILY
SERVICES**



Department of
Children & Youth